

Image not found or type unknown



controle a domicile de la caf mes droits

Par **karines**, le **04/03/2009** à **14:50**

bonjour,maman de 4 enfants deux reconnu par leur père et deux qui porte mon nom car aucune reconnaissance paternel,lors d un contrôle caf la contrôleuse ma demander l identité des pères de mes enfants qui ne sont pas reconnu se qui ma choquer énormément car mes enfants ne les connait même pas,elle ma dit que si je ne lui donner par leur identité elle suspendait mes droit au alloc,avait t elle le droit de m obliger a donner leur nom et le lieu ou il vivent car legalement il ne sont rien pour mes enfants merci de vos réponses